



## Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 Février 2020 de l'Office de Tourisme de Dieulefit-Bourdeaux

### A l'ordre du jour :

- **Approbation des modifications de statuts** (vote à bulletin secret)

La Présidente Nathalie COMBES remercie les personnes de l'assemblée et présente le bureau et les conseillères de l'OT.

A ce jour, il y a :

-379 adhérents à l'OT, le quorum de minimum 95 adhérents présents ou représentés étant atteint, l'AGE peut ainsi valablement délibérer, soit le 19 février 2020 : 62 présents adhérents, 59 procurations et 23 élus ou invités.

-La proposition de modification des statuts a été travaillée en commission, approuvée par le bureau à l'unanimité et voté par le Conseil d'Administration avec 14 Pour et 7 Contre.

La dernière mise à jour datant de 2015, certains écrits n'étaient plus d'actualité.

Suite aux préconisations du SADI et dans un souci de simplification et d'efficacité, vous avez pu prendre connaissance de cette proposition (envoyée à tous les adhérents).

Nathalie, Antoine et Yves prennent tour à tour la parole pour lire et expliquer les propositions de modifications.

La plupart des modifications ne génèrent aucune discussion, seuls 2-3 points sont discutés.

Discussions et échanges autour de la représentativité. Les statuts de 2015 comportaient 4 collèges de 37 administrateurs (dont 10 élus), la modification propose 2 collèges avec 28 personnes dont 7 élus.

Plusieurs adhérents interviennent pour expliciter leur désaccord et le risque de ne plus avoir une représentativité équilibrée. Il pourrait y avoir une sur-représentativité d'une catégorie de socio-professionnels par rapport à une autre.

La présidente répond que toute personne adhérente à l'OT peut venir travailler dans les différentes commissions sans être pour autant au bureau ou CA. Il est par contre essentiel que les personnes qui sont au CA et au bureau s'investissent de manière forte et régulière, et puissent apporter leur point de vue en tant que socio-professionnels (acteurs actifs). Quel que soit leur origine socio-professionnelle, c'est l'envie de s'engager et l'engagement qui est le critère le plus pertinent.

#### Bureau de Dieulefit

1, place Abbé Magnet  
26 220 Dieulefit  
Tel : 04 75 46 42 49  
[ot@dieulefit-tourisme.com](mailto:ot@dieulefit-tourisme.com)

#### Bureau de Bourdeaux

7 Place de l'Eglise  
26 460 Bourdeaux  
Tel : 04 75 53 35 90  
[ot.bourdeaux@dieulefit-tourisme.com](mailto:ot.bourdeaux@dieulefit-tourisme.com)



[www.dieulefit-tourisme.com](http://www.dieulefit-tourisme.com)

Pourquoi ne plus accepter les particuliers au sein du CA ou bureau ?

Un particulier est toujours le bienvenu dans les commissions pour travailler mais le choix du bureau suite aux préconisations du SADI et aux enjeux actuels du tourisme dans le Pays de Dieulefit Bourdeaux est d'avoir des acteurs socio-professionnels actifs pour accroître notre crédibilité auprès des diverses

instances.

Bernard CESA propose plutôt de réduire le nombre de personnes au sein de chaque collège.

Pierre MARTIN, ancien Président de l'OT de Dieulefit-Bourdeaux souligne qu'il est dommage de se priver de particuliers qui ont travaillé toute leur carrière dans le tourisme et qui au moment de la retraite seraient exclus de toute possibilité de faire partie des instances de l'OT.

Georgette Koullen relève les termes de professionnalisme, est-ce que cela sous-entend qu'il n'y avait pas de professionnalisme auparavant avec les bénévoles ?

Les membres actuels du bureau rappellent qu'ils sont tous bénévoles au sein de l'OT, socio-professionnels et bénévoles ne sont pas opposés.

La Présidente prend la parole en annonçant que ce soir il y a 21 postes et seulement 21 candidatures, pourquoi se priver de personnes qui souhaitent s'investir parce que leur collège serait complet ?

Pierre Martin reprend l'argument déjà exprimé, le collège risque d'être monolithique, les personnes peuvent être compétentes mais si elles sont toutes issues du même domaine, la représentativité n'est pas là et c'est dommageable.

Jean Jacques DORIER, ancien Président de l'OT de Bourdeaux partage cet avis et déplore qu'un particulier ne puisse plus avoir sa place dans le bureau ou CA et reprend le terme de professionnalisme prononcé par le bureau qu'il oppose à amateur qui serait associé en outre aux particuliers.

Gérard MIECH déplore également cet état de fait et exprime le fait que les particuliers auraient le droit de payer une adhésion mais qu'en tant qu'adhérents, il n'aurait pas le droit de faire partie du bureau ou CA, ne seraient pas éligibles ? Incompréhension. A quoi cela sert d'être adhérent en tant que particulier alors ?

La présidente rappelle que tout particulier a le droit de vote.

Une autre personne dans le public s'étonne qu'un particulier ne puisse pas se présenter au CA ou au Bureau.

La définition de socio-professionnelle est affichée pour corroborer l'exposé des propositions de modifications. Ce terme est assez large et englobe les représentants d'associations qui peuvent se présenter au CA ou au Bureau. Il s'agit encore une fois d'avoir des acteurs actifs présents régulièrement au sein du CA et du bureau et pas seulement des personnes qui remplissent les collèges.

#### Bureau de Dieulefit

1, place Abbé Magnet  
26 220 Dieulefit  
Tel : 04 75 46 42 49  
ot@dieulefit-tourisme.com

#### Bureau de Bourdeaux

7 Place de l'Eglise  
26 460 Bourdeaux  
Tel : 04 75 53 35 90  
ot.bourdeaux@dieulefit-tourisme.com

[www.dieulefit-tourisme.com](http://www.dieulefit-tourisme.com)



[www.dieulefit-tourisme.com](http://www.dieulefit-tourisme.com)

Concernant l'article sur l'exclusion possible d'un adhérent, pourquoi ne pas prévoir de faire un CA dans l'urgence ? La présidente répond que lorsqu'une situation aussi grave que celle-là arrive, la décision doit être prise très rapidement, le bureau étant mobilisable plus facilement puisqu'il se réunit tous les mois. Elle précise que cette situation n'est arrivée qu'une seule fois dans la vie de l'association.

Après ces échanges, les personnes sont invitées à aller voter.

**Les résultats du vote de l'Assemblée extraordinaire sont :**

-74 POUR

-50 CONTRE

Les statuts sont adoptés.

Pour le C.A, la présidente

Nathalie combes.

**Bureau de Dieulefit**

1, place Abbé Magnet  
26 220 Dieulefit  
Tel : 04 75 46 42 49  
ot@dieulefit-tourisme.com

**Bureau de Bourdeaux**

7 Place de l'Eglise  
26 460 Bourdeaux  
Tel : 04 75 53 35 90  
ot.bourdeaux@dieulefit-tourisme.com

[www.dieulefit-tourisme.com](http://www.dieulefit-tourisme.com)



[www.dieulefit-tourisme.com](http://www.dieulefit-tourisme.com)

**Bureau de Dieulefit**

1, place Abbé Magnet

26 220 Dieulefit

Tel : 04 75 46 42 49

[ot@dieulefit-tourisme.com](mailto:ot@dieulefit-tourisme.com)

**Bureau de Bourdeaux**

7 Place de l'Eglise

26 460 Bourdeaux

Tel : 04 75 53 35 90

[ot.bourdeaux@dieulefit-tourisme.com](mailto:ot.bourdeaux@dieulefit-tourisme.com)

[www.dieulefit-tourisme.com](http://www.dieulefit-tourisme.com)

Association loi 1901 en préfecture sous le n°77941139600012

Parution au J.O du 3 décembre 1926. Non assujetti à la TVA selon CGI N°293B – IM 026130002

MOD 30 PROC COM OT Dieulefit-Bourdeaux – 27/10/2018 – Version 2 - VB